

---

Transports Canada et  
Association canadienne des propriétaires  
et pilotes d'aéronefs

---

**Mandat**

**Groupe de travail sur la maintenance**

---

GENERAL AVIATION SAFETY CAMPAIGN



Transport  
Canada

Transports  
Canada

Canada

## 1.0 Introduction

### 1.1 Contexte

L'aviation générale (AG) représente une part importante du secteur de l'aviation, avec 350 000 aéronefs et 700 000 pilotes dans le monde. Au Canada, les activités de l'AG fournissent 36 000 emplois à temps plein et contribuent à une production économique de 9,3 milliards de dollars à l'échelle nationale. L'Association canadienne des propriétaires et pilotes d'aéronefs (COPA) représente plus de 17 000 propriétaires et pilotes partout au Canada. À ce titre, l'AG est une partie importante du secteur de l'aviation et la sécurité demeure une priorité pour Transports Canada (TC).

Aux fins de cette campagne, l'AG est définie comme incluant tous les aéronefs de loisir, y compris les hélicoptères, les planeurs, les ultralégers, les aéronefs construits par des amateurs et ceux pour la formation au pilotage (exploitants en vertu de la sous-partie 406). Cependant, elle exclut les aéronefs exploités par les exploitants en vertu de la sous-partie 604 ainsi que les aéronefs exploités dans le cadre de l'une des opérations visées par la sous-partie 700.

La Campagne de sécurité de l'aviation générale (CSAG) a été lancée en 2017 dans le but d'aborder les problèmes de sécurité de l'AG et de partager les leçons tirées des accidents mortels, ainsi que pour répondre aux constatations du Bureau de la sécurité des transports (BST), à l'aide d'outils promotionnels et de matériel éducatif.

Le Groupe de travail sur la maintenance est l'un des nombreux groupes de travail de l'AG ayant été établis en consultation avec le Groupe de discussion, et qui sont fondés sur l'analyse des données de sécurité et sur un examen des autres programmes d'AG internationaux.

### 1.2 Interprétation

Dans le présent Mandat,

**Produit livrable** désigne un produit ou un résultat concret à produire et à fournir à l'Équipe de l'initiative de sécurité (EIS) par le Groupe de travail.

**Objectif** signifie un objectif à atteindre par le Groupe de travail

**Mission** désigne une directive émise par le Groupe de discussion par l'entremise de l'EIS

**Tâche** désigne une mesure requise et/ou à entreprendre par un ou plusieurs membre(s) du Groupe de travail ayant pour but d'atteindre le(s) objectif(s)

### **1.3 Mission**

La mission du Groupe de travail sur la maintenance consiste à :

1. *Promouvoir la sensibilisation à la sécurité de la maintenance auprès des propriétaires d'aéronefs et des pilotes en examinant les outils non réglementaires relatifs aux aéronefs d'AG et cerner les problèmes de maintenance nécessitant une promotion et une éducation plus poussées.*
2. *Améliorer l'acceptation et la conformité des concepts de maintenance et des exigences réglementaires des propriétaires et des pilotes de l'AG en tant qu'éléments essentiels de la sécurité aérienne.*
3. *Échanger les pratiques exemplaires et encourager l'autoéducation et la sensibilisation parmi la communauté de l'aviation générale. La maintenance des aéronefs, la sensibilisation aux concepts de maintenance et les exigences réglementaires sont des éléments clés pour la promotion et le maintien d'une culture de sécurité de l'AG.*

### **1.4. Objectifs**

Le Groupe de travail sur la maintenance a été établi dans l'optique d'atteindre les objectifs suivants :

- Augmenter la sensibilisation aux problèmes de maintenance, en ce qui concerne les aéronefs d'AG;
- Promouvoir la connaissance des règlements et des normes de l'aviation civile;
- Déterminer les aspects de la maintenance qui doivent être examinés et adaptés en raison de la technologie moderne, dans l'optique d'améliorer la sécurité aérienne grâce à une meilleure compréhension et une conformité accrue et, par conséquent, à une réduction du coût de la conformité.

### **1.5 Tâches**

Le Groupe de travail sur la maintenance a reçu les tâches suivantes :

- Examiner les améliorations de la sécurité actuelles de la FAA et déterminer celles qui peuvent être appliquées au Canada;
- Déterminer les problèmes de sécurité de la maintenance actuels au sein de la communauté de l'AG;
- Déterminer les principaux points faibles de la communauté de l'AG au niveau de la connaissance des règlements et des normes;

- Examiner les sujets et/ou les outils non réglementaires liés à la maintenance des aéronefs d'AG afin de cerner les problèmes de sécurité liés à la maintenance qui nécessitent une mise à jour et/ou une promotion et une éducation plus poussées;
- Rechercher de nouvelles technologies susceptibles d'avoir un impact direct ou indirect sur la sécurité aérienne et exiger une meilleure compréhension pour en assurer la conformité.

### **1.6 Produits livrables**

Le Groupe de travail sur la maintenance élaborera et soumettra un rapport à l'EIS, qui comprendra des recommandations, des mesures d'atténuation et des stratégies de mise en œuvre sur les points suivants :

- Améliorations de la FAA en matière de sécurité pouvant être appliquées au Canada;
- Les dix (10) principaux problèmes de sécurité en matière de maintenance au sein de la communauté de l'AG;
- Les dix (10) principaux domaines de connaissance les moins maîtrisés au niveau des règlements et des normes au sein de la communauté de l'AG;
- Les dix (10) principaux sujets et/ou outils non réglementaires liés à la maintenance des aéronefs d'AG et qui nécessitent une promotion et une éducation plus poussées en matière de sécurité;
- Les nouvelles technologies pouvant avoir une incidence sur la sécurité aérienne.

## **2.0 Composition, rôles et responsabilités**

Le Groupe de travail sur la maintenance est composé d'experts principaux en maintenance externes et internes. La section suivante définit les rôles et les responsabilités de tous les membres participants ainsi que les résultats du Groupe de travail. Vous trouverez un organigramme à l'annexe A.

### **2.1 Groupe de discussion**

Le Groupe de discussion est composé de partenaires de l'industrie de l'aviation générale qui apporteront une contribution précieuse pour faire en sorte que la campagne soit couronnée de succès. Tous les changements apportés au Groupe de travail et qui concernent la portée de la Campagne de sécurité de l'aviation générale nécessitent l'appui du Groupe de discussion et l'approbation de la direction de TC. Les membres du Groupe de discussion sont responsables de faire ce qui suit :

- Assister et participer aux réunions du Groupe de discussion;
- Contribuer à l'essor de la en partageant les ressources et l'information applicables;
- Participer à la consultation et/ou à l'examen de nouveaux produits/publications.

## **2.2 Équipe de l'initiative de sécurité**

L'Équipe de l'initiative de sécurité (EIS) est composée de membres de TC et de la COPA, et servira d'organe directeur pour les groupes de travail. L'EIS est responsable de la coordination et de la gestion des groupes de travail, ainsi que du suivi des produits livrables fournis par les groupes de travail.

L'EIS tiendra un registre de tous les produits livrables et, une fois mis en œuvre, elle évaluera leur efficacité au moyen de critères de rendement définis et propres à chaque produit livrable.

## **2.3 Responsable du Groupe de travail**

Le responsable du Groupe de travail est chargé de diriger le Groupe de travail. Le responsable doit s'occuper, entre autres, de l'attribution des tâches, de l'organisation des réunions, de la liaison avec les partenaires de l'industrie et avec l'EIS.

Le responsable du Groupe de travail veillera à ce que le Groupe de travail travaille dans le cadre de sa mission, que les objectifs soient atteints et que les produits livrables requis soient fournis à l'EIS dans les délais impartis.

Le responsable du Groupe de travail relève directement de l'EIS.

## **2.4 Membres du Groupe de travail**

L'expertise des divers membres internes et externes en maintenance sera indispensable aux membres du Groupe de travail sur la maintenance. Plus précisément, ceux qui :

- ont une expérience en matière de maintenance;
- ont travaillé directement ou indirectement avec l'AG en exerçant des fonctions de maintenance;
- ont une connaissance approfondie des règlements et des normes de maintenance et/ou du processus de certification;
- ont un intérêt et/ou une connaissance approfondie des nouvelles technologies propres aux aéronefs d'AG;
- ont la capacité d'effectuer de la recherche, d'étudier et de recueillir de l'information auprès de la communauté de l'AG.

Conformément à sa mission, les membres du Groupe de travail sont responsables des tâches suivantes :

- Effectuer de la recherche, examiner et déterminer les sujets de préoccupation liés à la sécurité de la maintenance;
- Examiner les sujets et les outils non réglementaires liés à la maintenance de l'AG;

- Les membres s'acquittent de leur rôle grâce à leur intégrité, à leur expertise, à leur expérience et à leur ouverture au dialogue et à la délibération.

À l'occasion, les responsabilités des membres peuvent inclure le fait d'être disponibles et disposés à participer aux réunions, y compris aux réunions par Internet, aux échanges de courriels, aux conférences téléphoniques et aux vidéoconférences.

### **3.0 Administration des réunions**

#### **3.1 Fréquence des réunions**

Le Groupe de travail se réunira pour discuter et examiner divers sujets relatifs à la sécurité de la maintenance dans le cadre de la mission de la campagne.

Le Groupe de travail sur la maintenance se réunira au besoin par téléconférence, vidéoconférence ou en personne, selon le lieu et la disponibilité des membres.

Des réunions spéciales peuvent également être planifiées en fonction des besoins commerciaux. Les communications extérieures aux réunions seront menées et centralisées au moyen de la liste d'adresses électroniques de l'Administration centrale.

#### **3.2 Documentation des progrès du Groupe de travail**

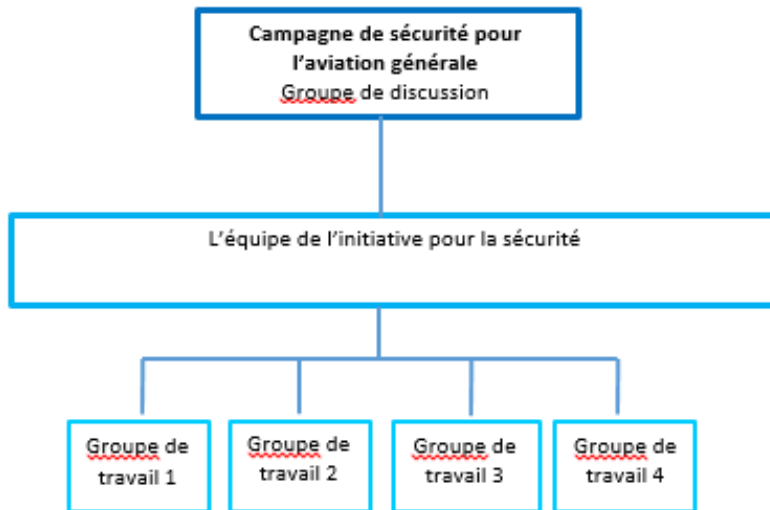
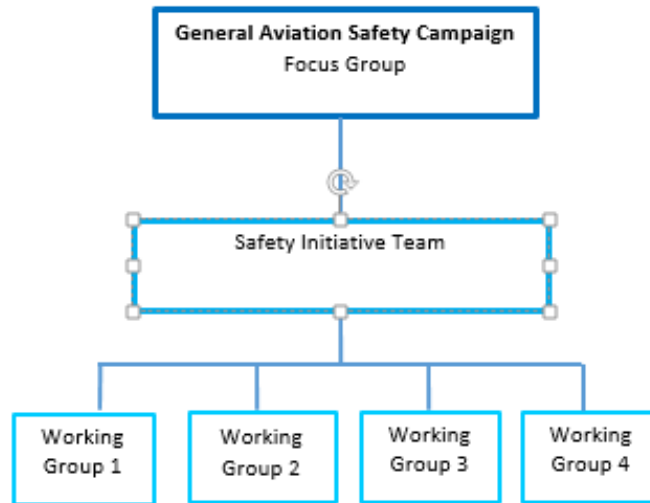
La documentation de chaque réunion du Groupe de travail sera partagée avec les membres du Groupe de travail ainsi qu'avec l'EIS.

### **4.0 Évaluation**

On examinera et évaluera le matériel promotionnel sur la sécurité afin de déterminer si les objectifs de sécurité ont été atteints ou non.

À la suite de la mise en œuvre, l'efficacité de tous les produits livrables sera évaluée au moyen de critères de rendement définis et propres à chaque produit livrable.

Annexe A



## Annexe B

Activité	Public	BPR	Date cible	Remarques
Lancement initial		Normes générales de vol et Évaluation et coordination des programmes techniques	juin 2018	
Réunion de démarrage		Responsable du Groupe de travail	Août 2018	Un membre de l'EIS présentera le Groupe et examinera le Mandat
Début des travaux			Août 2018	
Mise à jour			Novembre 2018	À fournir au Groupe de discussion